



Commune  
de Puidoux

## **PRÉAVIS MUNICIPAL N° 04-2009**

DU 21 AVRIL 2009

CONCERNANT

### **UNE DEMANDE DE CRÉDIT COMPLÉMENTAIRE**

### **DE CHF 200'000.- POUR LA REMISE EN ÉTAT DES ROUTES COMMUNALES**

---

#### **LA MUNICIPALITÉ DE PUIDOUX AU CONSEIL COMMUNAL**

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs,

L'hiver 2008-2009 a été comme chacun a pu s'en rendre compte, d'une rigueur et d'une longueur plus très habituelles ces dernières années.

La neige ayant enfin fondu, de mauvaises surprises sont apparues à de nombreux endroits de notre réseau routier.

A la suite d'une tournée d'inspection ainsi que de devis estimatifs, il est apparu que la somme de CHF. 200'000.-- mise au budget pour cette année sera totalement insuffisante.

Ceci d'autant plus que nous ne connaissons que dans le courant du deuxième semestre la totalité des frais de déneigement de nos routes facturés par l'état, frais qui vous le pensez bien auront également explosés.

Pour ces différentes raisons et afin de remettre en état dans les meilleurs délais les chaussées les plus endommagées, nous vous demandons un crédit complémentaire au budget de CHF. 200'000.-- pour l'entretien de nos routes. Ce crédit ne nous permettra pas de faire tout ce qui devrait être réalisé, mais nous permettra d'éviter une trop grande dégradation de notre réseau.

## CONCLUSIONS

Au vu de ce qui précède, la Municipalité prie le Conseil communal de Puidoux de prendre les décisions suivantes :

### LE CONSEIL COMMUNAL DE PUIDOUX

**Vu** le préavis municipal N° 04-2009 du 21 avril 2009 concernant une demande de crédit complémentaire de CHF. 200'000.-- pour la remise en état des routes communales ;

**Ouï** le rapport de la commission de gestion ;

**Vu** que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

### DECIDE

1. D'accorder à la Municipalité un crédit complémentaire de CHF. 200'000.-- sur le budget 2009 pour la remise en état des routes communales ;

### AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic

R. Gilliéron



La Secrétaire

B. Berger